

Séance du 16 octobre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ESPACES PUBLICS CADRE DE VIE – Toponymie – Dénominations de voies et de lieux.

Sur propositions de la commission extra-municipale « toponymie » du 18 septembre 2014, il est proposé au conseil municipal d'attribuer un nom aux voies et aux lieux suivants :

- Giratoire à l'intersection du chemin de Sainsontan et du chemin de Hargous : Giratoire Jeanne Harding, chanteuse d'opéra (1862-1933).
- Voie de desserte du projet immobilier à la place de l'ancienne piscine de Sainte Croix : rue Jeanne Peyré, joueuse de tennis (1903-2006).

- Giratoire à l'intersection du chemin d'Arancette, de l'avenue Monseigneur Gieure, du chemin Abbé Edouard Cestac : Giratoire Abbé Edouard Cestac.
- Voie interne à un petit lotissement rue Joseph Latxague : Allée Fontaine de Crouts.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dénominations de voies et de lieux proposées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.